



Peut-on refuser un avoir et demander le remboursement

Par **freemane76**, le **21/04/2009** à **11:40**

Bonjour,
voilà j'ai acheter une tondeuse à cheveux. arrivé chez moi ,le bouton marche arrêt ne fonctionner plus.je suis retourné au magasin ,j'ai demandé le remboursement mais le vendeur a refusé me disant soit il donnait un avoir soit il l'envoyait au s a v il ne voulait absolument pas me rembourser est il dans son droit ?